

Gestion immobilière municipale

## La Ville lance un appel de propositions pour la vente de trois immeubles

**Le 3 juin 2026** – La Ville de Trois-Rivières continue de réduire la taille de son parc immobilier. Dans une perspective de saine gestion financière, la Ville lance en effet un appel à propositions en vue de la vente de trois immeubles : l’ancien hôtel de ville de Trois-Rivières-Ouest, l’édifice François-Nobert ainsi que le bâtiment qui abritait anciennement l’équipe d’Innovation et Développement économique Trois-Rivières.

La démarche s’inscrit dans une stratégie amorcée depuis plusieurs années quant à l’avenir de bâtiments municipaux jugés excédentaires.

« La saine gestion de notre parc immobilier passe par une utilisation optimale de chacun de nos bâtiments. Lorsqu’un immeuble devient excédentaire, il est de notre responsabilité de lui trouver une nouvelle vocation plutôt que d’en assumer les coûts d’entretien. Cette approche permet à la Ville de réduire ses dépenses, de générer des revenus et de consacrer davantage de ressources aux services et aux infrastructures dont la population a besoin », souligne M. Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

L’appel de propositions a été affiché via le Système électronique d’appel d’offres du gouvernement du Québec. Il sera en vigueur jusqu’au 7 juillet.

### Du logement à l’éducation en passant par la restauration

L’appel de propositions en cours est la suite de plusieurs démarches entreprises dans les dernières années. En 2021, le stationnement Badeaux au centre-ville a été cédé à une entreprise privée dans le cadre d’un échange pour l’acquisition d’un terrain adjacent. Cette transaction permettrait à l’Université du Québec à Trois-Rivières d’aménager le pavillon de recherche Pellerin-Marmen.

En 2022, Trois-Rivières céda le pavillon Sainte-Marguerite au Centre de services scolaires Chemin-du-Roy. En fin de vie, le pavillon est démolé et le terrain est utilisé pour la construction de la nouvelle école Marguerite-Bourgeois à proximité du boulevard Jean-XXIII.

En 2023, la Ville et la Marina de Trois-Rivières s’entendent sur une cession en emphytéose pour l’occupation du pavillon Jacques-Cartier. La Marina s’engage à réaliser les travaux de mises aux normes nécessaires en contrepartie d’accueillir un nouveau locataire dans le domaine de la restauration.

En 2024, le Centre communautaire Brunelle situé dans le secteur de Cap-de-la-Madeleine est démolé. Les organismes sont relocalisés à proximité et, en pleine

crise du logement, l'immeuble fait place à un projet de 20 logements sociaux. L'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières qui en assure la gestion.

La même année, la Ville vend l'Édifice Royale dans le cadre d'un processus public d'appel de proposition. L'immeuble, qui accueillait du personnel municipal, était devenu excédentaire à la suite de la relocalisation des équipes à l'hôtel de ville. Le bâtiment est aujourd'hui une source de revenus plutôt que de dépenses.

### Vision globale, gestion optimale

En 2018, le vérificateur général de la Ville de Trois-Rivières déposait son rapport annuel où il se penchait sur la gestion du parc immobilier municipal. Il recommandait alors à la Ville de se doter d'une meilleure planification quant à l'entretien et à la gestion de ses immeubles.

Pour donner suite au rapport, le Bureau de projets, des actifs et de la performance organisationnelle de la Ville a élaboré une structure interne pour préciser les plans d'investissement qui soutiendraient les projets de rénovations ou de disposition des bâtiments. En a découlé un regroupement d'actifs différents et une nouvelle structure d'analyse. Au moment d'écrire ces lignes, la Ville a réduit son parc à près de 320 immeubles.

Affectation	Nombre d'actifs
Gestion des eaux usées et pluviales	89
Gestion de l'eau potable	69
Piscines, plein air, bibliothèques, culture, événements, toilettes, etc.	69
Bâtiments sportifs	36
Bâtiments communautaires	25
Mobilité et stationnements	8
Administration et entrepôts	8
Police et sécurité incendie et sécurité civile	8
Autres	8
<b>Total</b>	<b>320</b>

Cette diminution a été notamment rendue possible grâce à la vente de certains immeubles, mais aussi grâce à la fusion de certains équipements en gestion de l'eau potable. Plutôt que chaque puits ait son propre bâtiment, la Ville a regroupé ses infrastructures en un même bâtiment central, simplifiant les opérations et réduisant le nombre de bâtiments à entretenir.